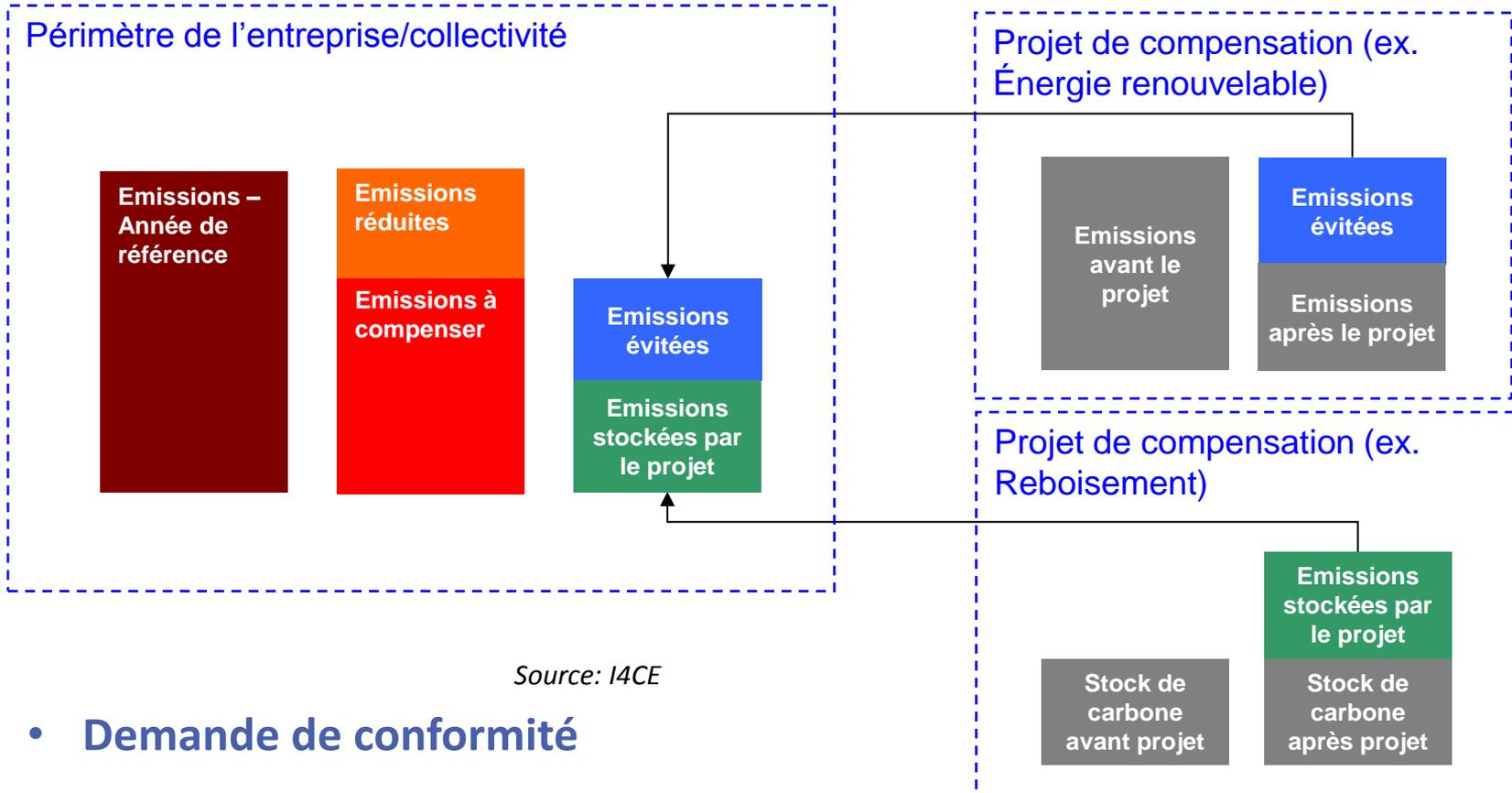


*Les freins au développement de
projets carbone en Europe et la
création d'un référentiel national de
certification carbone en France*

*Les Clubs de Recherche-Action : de l'expertise à
l'innovation économique pour le climat*

Jeudi 10 Décembre 2015 – Julia Grimault

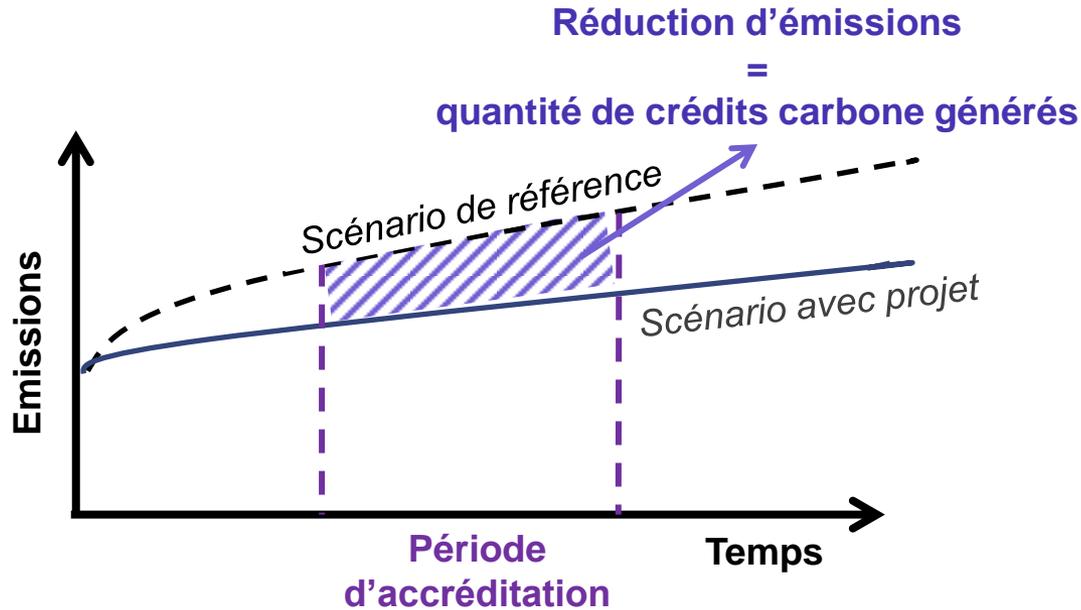
Les mécanismes de projet : à quoi ça sert?



Source: I4CE

- Demande de conformité
- Demande volontaire

Les mécanismes de projet : comment ça marche?



- Certification dans le cadre des mécanismes du Protocole de Kyoto
- Certification par des labels privés (VCS, Gold Standard...) ou domestiques

Pourquoi certifier?

Pourquoi?

Apporter des garanties aux acheteurs d'unités carbone / financeurs du projet

- Sur la qualité du projet (carbone, co-bénéfices)
- Sur la réalité des réductions d'émissions
- Sur l'engagement du porteur de projet dans la durée
- Etc.

Comment? Quels critères?

- **l'additionnalité** : démontrer que le projet n'aurait pas pu se faire sans cette incitation
- le **suivi des émissions et de la séquestration** et la prise en compte des fuites de carbone;
- la **vérification par un tiers** pour pouvoir prétendre à des crédits carbone;
- la **traçabilité** des crédits avec mise en place d'un registre ce qui permet d'éviter le risque de double compte;
- la **permanence** des réductions d'émissions ou la gestion du risque de non permanence

Les freins au développement de projets carbone



Freins liés à la certification dans le cadre de conformité :

- Dépendance vis à vis des négociations internationales
- France : absence d'arrêté pour la gestion forestière améliorée



Freins liés à la certification dans le cadre volontaire

- Blocage du double-compte en Europe : demande d'annulation de quotas Kyoto par les labels privés



Freins spécifiques aux secteurs diffus :

- Coûts de transactions élevés
- Difficulté de rédiger les méthodologies



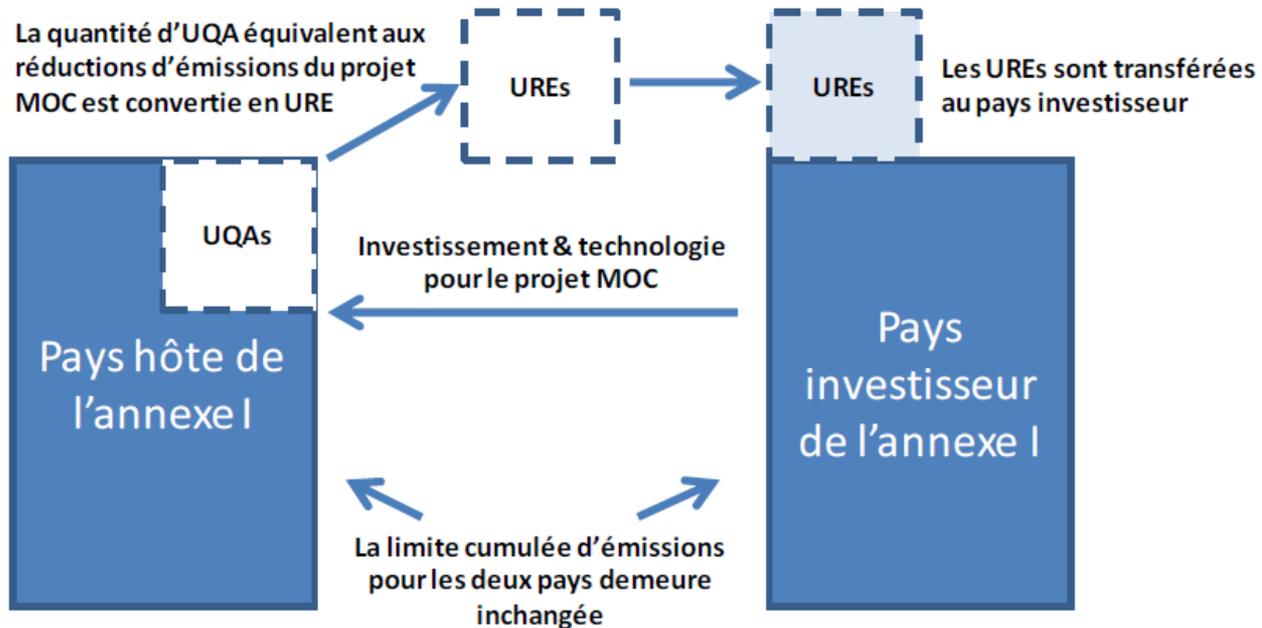
Freins liés à la demande :

- Chute de la demande de conformité et des prix sur le marché de conformité
- Faible transparence et visibilité sur le marché volontaire

Focus sur le double-compte

Cadre réglementaire

Les URE (crédits MOC) générées doivent s'accompagner d'une suppression équivalente d'UQA (quotas Kyoto) par l'Etat hôte.



Enjeux différents dans le cadre volontaire !

Bilan : les enjeux de la certification carbone en France



A.S.F.F.O.R.
ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS



Constats :

- **Des freins au développement de projets carbone en France :**
 - Dans le cadre réglementaire du Protocole de Kyoto
 - Dans le cadre de la certification carbone volontaire
- **Existence d'une demande volontaire pour des projets locaux agricoles et forestiers**
- **Une expertise pilote des porteurs de projet agricoles et forestiers**
- **Des expériences innovantes dans d'autres pays européens**

Recherche-Action : création d'un cadre national de certification carbone

Pour les secteurs agricole et forestier

- Elaboration d'un référentiel national de certification - *validation par le MEDDE*
- Etude sur la demande en « crédits » volontaires issus de projets locaux

Pour le secteur forestier (Projet FEDER – PO Massif Central) :

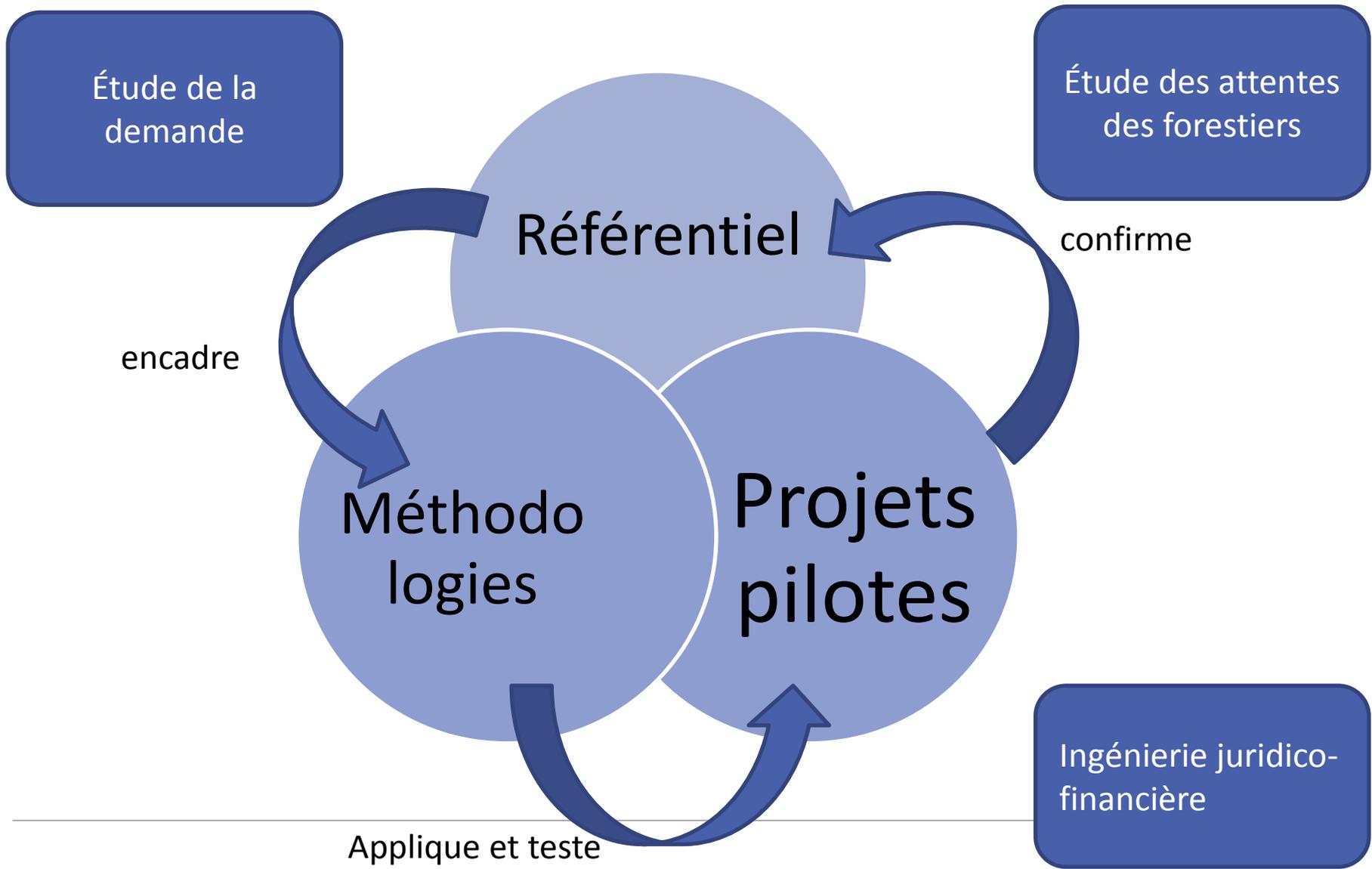


- Développement de méthodologies forestières - *validation par le MEDDE*
- Projets pilotes forestiers en Massif Central
- Etudes sur les attentes et motivations des forestiers

Pour le secteur agricole (Appel à projets REACTIF (ADEME) en attente de réponse)

- Développement de 2 méthodologies agricoles - *validation par le MEDDE*
- Projets pilotes

Organisation du projet (1)



Organisation du projet (2)

➤ **Calendrier : Octobre 2015 – Décembre 2017**

➤ **Les porteurs de projet**



➤ **Parmi les partenaires**



➤ **Les possibilités de collaboration**

- Apport d'expertise : groupes de travail dès 2016
- Apport financier : co-financement du projet

Merci de votre attention

I4CE.org

julia.grimault@I4CE.org